

**ALLOCUTION DES VŒUX
DE MONSIEUR ALAIN BA OUMAR
AU NOM DU PATRONAT
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Chef de l'État,**



LIBREVILLE, JANVIER 2018

Excellence, Monsieur le Président de la République,

C'est avec honneur et plaisir que je m'acquitte Aujourd'hui de l'agréable devoir de vous présenter, à vous-même, à votre illustre épouse et à toute votre famille les vœux de santé, bonheur et prospérité de l'ensemble du Patronat.

L'année qui s'achève aura été, pour la plupart d'entre nous -chefs d'entreprises-, compliquée, parfois pleine de souffrances, mais également jonchée d'espoirs. Espoirs nourris par un certain nombre d'avancées dans notre dialogue permanent avec le gouvernement, et qui nous laissent croire que 2018 peut marquer la transition vers une croissance retrouvée pour notre économie.

Le 24 Février dernier, mes pairs de la Confédération Patronale Gabonaise m'ont fait l'insigne honneur de me confier la Présidence de notre institution, avec pour principale mission la mise en œuvre d'un ambitieux plan d'action sur la période 2017-2019 qui vise à :

- Moderniser le fonctionnement de notre institution pour la rendre plus inclusive et efficace ;
- Trouver une solution au problème de la dette intérieure qui mine drastiquement depuis plusieurs années le fonctionnement de nos entreprises ;
- Œuvrer à l'amélioration du Climat des Affaires dans notre pays ;
- Intensifier l'action de notre institution dans les domaines du Social, de l'Emploi et de la Formation ;
- Contribuer au développement des PME ;

- Et enfin, doter la CPG d'un siège social à la mesure de ses ambitions.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Sur vos très hautes instructions, le Gouvernement de la République s'est engagé, dès le début de l'année dernière, à rechercher une solution définitive au problème de la dette intérieure malgré la situation financière difficile que connaît depuis quelques temps notre pays. A l'occasion du Conseil d'Administration de la CPG du 12 Juin dernier, auquel nous a fait l'honneur de prendre part Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, il nous a annoncé l'apurement progressif de cette dette dans le cadre du Plan de Relance Economique (PRE), appuyé par les principaux partenaires au Développement du Gabon. Les conclusions du séminaire gouvernemental du Cap Estérias ont, par la suite, achevé de nous convaincre que ce dossier était réellement devenu prioritaire sur la table du Gouvernement, et que nous étions donc sur la bonne voie.

Nous sommes heureux de constater Aujourd'hui que nos efforts commencent à porter leurs fruits avec l'annonce des premiers versements au titre de l'apurement de la dette intérieure au profit de nos entreprises. Soyez donc ici remercié, **Excellence Monsieur le Président de la République**, pour votre engagement personnel sur cette question importante et capitale pour la relance de notre économie.

Consciente des difficultés financières de l'Etat, la CPG n'est pas restée attentiste sur ce dossier. Nous avons en effet entamé, il y a quelques mois, des discussions avec les institutions financières membres de notre organisation, pour explorer les possibilités de rachat par celles-ci d'une grande partie des créances publiques de nos adhérents. L'aboutissement de ces discussions, que nous attendons dans les prochaines semaines, devrait nous permettre de soulager la trésorerie de nos entreprises tout en les mettant à nouveau en position de créer de la richesse.

La CPG confirme par ce volontarisme son positionnement de principale force de propositions aux côtés du gouvernement, et son engagement à lui apporter sa contribution pour la relance de notre économie.

Cet activisme du Patronat s'est également illustré sur le front Social tout au long de l'année qui s'achève.

En effet, la mise en place au premier trimestre 2017 de la Contribution Spéciale de Solidarité (CSS) visant à pérenniser le financement de l'assurance maladie des Gabonais Economiquement Faibles est le fruit de négociations constructives menées entre la CPG et le gouvernement. Nous nous félicitons de cette avancée, même si nous souhaitons que cette taxe, Aujourd'hui non récupérable, soit remplacée par une augmentation de 1% du taux de la TVA qui passerait ainsi de 18 à 19%, en accord avec la limite prescrite par la réglementation CEMAC.

Nous réitérons également notre demande d'une plus grande maîtrise du fichier des GEF, dont la définition actuelle, trop large, autorise les abus que nous constatons Aujourd'hui avec plus de 700 000 gabonais déclarés économiquement faibles sur une population d'environ 1 500 000 nationaux.

La réforme du régime des pensions a également été un temps fort de notre action sur le front social en 2017. L'accord imparfait certes, mais bien consensuel entre Travailleurs, Employeurs et Gouvernement sur ce sujet nous permet d'envisager à nouveau la pérennité du financement du régime des pensions qui n'était plus garantie à l'horizon 2025. Le succès de cette réforme sera toutefois conditionné par la maîtrise du niveau des charges de fonctionnement de la CNSS, comme s'y est engagée sa nouvelle Direction Générale dont nous saluons ici le volontarisme. Ces charges, bien trop élevées Aujourd'hui à près de 29% du niveau des recettes, doivent être ramenées progressivement aux taux maximum de 15% prescrit en la matière par la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES).

Le Patronat souhaite également voir les textes régissant le fonctionnement de la CNSS, qui datent de 1977, être remis au goût du jour, pour permettre au premier contributeur financier qu'il est de cette institution, d'avoir une plus grande influence sur sa gouvernance, voir une voix prépondérante à son Conseil d'Administration comme c'est le cas Aujourd'hui pour la CNAMGS. Une confusion de genres y est en permanence entretenue du fait d'un interventionnisme constant de la Tutelle dans sa gouvernance alors que la CIPRES préconise un tout autre mode de fonctionnement.

Enfin, le reversement irrégulier par le Trésor Public des parts patronales de l'Etat aussi bien à la CNAMGS qu'à la CNSS, tous deux membres par ailleurs de la CPG, menace également la stabilité financière de ces caisses dont les charges transversales d'investissement et de fonctionnement sont, de fait, de

plus en plus exclusivement supportées par les contributions du secteur privé. Nous espérons que cette situation, qui n'est pas soutenable durablement, sera bientôt corrigée avec l'amélioration progressive de l'état des finances publiques.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Le mot Souffrance n'est pas à prendre à la légère. De nombreux ménages l'ont vérifié en 2017, année rude au cours de laquelle beaucoup de gabonais ont perdu leurs emplois. 2018 doit permettre à la majorité de ces familles de recommencer à espérer par le travail progressivement retrouvé. Elle doit être une année de transition vers la relance de notre économie, conformément aux objectifs du PRE. Nous croyons cela possible, à condition que les espoirs suscités en 2017 se confirment, et qu'ensemble, gouvernement et Patronat, main dans la main nous acceptions de taire nos égoïsmes et faire les sacrifices nécessaires pour lutter contre les fléaux qui minent l'activité économique.

Le développement d'une parafiscalité sans cesse galopante légale ou illégale, et ne correspondant que très rarement à un service public appréciable au bénéfice des usagers, des procédures administratives encore complexes et longues, la concurrence déloyale d'un secteur informel totalement hors de contrôle bien que clairement identifié des services publics, des décisions de justice pas toujours comprises contre nos adhérents, des procédures judiciaires à charge et pas toujours bien encadrées à l'encontre de certains chefs d'entreprises, sont quelques-unes des préoccupations qui impactent négativement le climat des affaires, et qui ont déjà été dénoncées lors des travaux préparatoires du Haut Conseil de l'Investissement (HCI).

Nous ne serions pas exhaustifs, **Excellence Monsieur le Président de la République**, si nous omettions de mentionner un sujet qui vous est particulièrement cher : le Gabon industriel. En effet, malgré les avancées que vous avez personnellement obtenus au Port d'Owendo, nos opérateurs qui y exportent les produits qui font le renom de notre économie dans le monde entier, le font Aujourd'hui difficilement et à des coûts qui fragilisent leur compétitivité à l'international.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

La confirmation en 2018 du frémissement observé ces derniers mois des cours internationaux de nos matières premières, l'intensification des efforts d'apurement par le Gouvernement de la dette intérieure, le soutien et l'encouragement de ceux qui osent entreprendre, et enfin la matérialisation des attentes suscitées par la mise en place sous votre haute impulsion du HCl, doivent nous permettre d'entrevoir un avenir en confiance pour notre économie.

Soyez assuré que le Patronat restera engagé tout au long de l'année qui commence sur ces sujets importants. Il jouera pleinement, comme à son habitude, sa partition critique mais constructive aux côtés du gouvernement.

Sur cette note d'espoir permettez-moi, **Excellence Monsieur le Président de la République**, de vous réitérer ainsi qu'à Madame la Première Dame et tous ceux qui vous sont chers, tous nos vœux de Santé, Bonheur et Prospérité pour l'année nouvelle.

Que le Très Haut veille sur notre beau pays et Grande Nation.

Je vous remercie.